

du

PAS-DE-CALAIS

Arras, le 12 . x . 1977

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

BUREAU DES AFFAIRES SCOLAIRES ET CULTURELLES

REF. à rappeler : ACE-ASC.

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Officier de la Légion d'Honneur,

VU le décret n° 71.858 du 19 octobre 1971, pris pour l'application de la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU l'avis donné le 20 septembre 1977 par la Commission départementale des objets mobiliers renouvelée par arrêtés préfectoraux des 21 janvier et 31 décembre 1975 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 03.10.581 du 4 mai 1976 ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général,

A R R E T E

ARTICLE 1er. - Les objets mobiliers ou immeubles par destination désignés ci-après sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

ALEMBON. (canton de Guînes, arrondissement de Calais). Eglise.

1. Six panneaux de boiseries. Bois sculpté, naturel ou laqué blanc. XVIIIe siècle. Panneau de bois lié au confessionnal : largeur, 0,31 m. Trois panneaux à décor floral du meuble de sacristie : largeur, 0,33 m, 0,335 m et 0,345 m. Deux portes du placard de la sacristie : hauteur : 2,05 m ; largeur, 0,70 m.

Dans la nef et dans la sacristie.

2. Tabouret. Bois. XIXe siècle. Hauteur : 0,42 m. Largeur : 0,32 m.

3. Saint Pierre et saint Paul. Deux statues. Bois polychrome. XIXe siècle.
Hauteur : 1 m environ.

Sur une console, au mur ouest du transept sud.

4. Vase. Porcelaine. XIXe siècle. Hauteur : 0,30 m.

Derrière le maître-autel.

5. Peinture murale avec sentences pieuses. Peinture sur plâtre avec encadrement en bois. Encadrement et motifs décoratifs inspirés de la dalle funéraire de Jean-Baptiste de Roussé. XIXe siècle.

Au mur sud du chœur.

Inscription : UNE SEULE CHOSE EST NECESSAIRE

QUE SERT A L'HOMME DE GAGNER
L'UNIVERS S'IL PERD SON AME

MALHEUR A CELUI QUI FAIT
L'OEUVRE DE DIEU
NEGLIGENCE

CE N'EST PAS CELUI QUI
DIRA SEIGNEUR ! SEIGNEUR !
QUI ENTRERA DANS LE
ROYAUME DES CIEUX. MAIS
CELUI QUI FAIT LA VOLONTE
DE MON PERE EST DANS

CELUI QUI CRAINT DIEU
SE TROUVERA HEUREUX
A LA MORT

6. Cloche. Bronze. 1864, fondue par Valdelièvre, fondeur à Saint Pierre.

Rappel : les fonts baptismaux (XIIIe et XVe siècles) et la dalle funéraire de Jean-Baptiste de Roussé (1764) ont été classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 1.2.1911 et 7.10.1935.

FIENNES. (canton de Guînes, arrondissement de Calais). Eglise.

1. Chaire de vérité. Chêne (?) peint en faux bois. XIXe siècle.

Contre l'un des piliers sud de la nef.

2. Autel latéral nord, tabernacle et retable avec un tableau représentant l'Annonciation. Tabernacle et retable : bois peint en blanc avec rehauts dorés ; tableau : peinture sur toile. Vers 1850. Hauteur du tableau : 2 m environ ; largeur : 1,40 m.
Dans le bas-côté nord.
3. Autel latéral sud, tabernacle et retable avec un tableau représentant Sainte Anne et la Vierge. Matières, date et dimensions, cf. n° 2.
Dans le bas-côté sud.
4. Présentation de Jésus au temple ; le vieillard Siméon. Tableau avec le cadre. Peinture sur toile avec cadre en bois sculpté. Cadre : XIXe ; tableau : XVIIe ou début XIXe.
Au mur ouest de la nef, côté sud.
5. Christ de calvaire. Statue : il manque un des bras. Bois sculpté et décapé. XVIIIe siècle.
Dans la grange de M. Joly.
6. Vierge à l'enfant. Statue avec la couronne ; il manque la couronne de l'enfant Jésus et le sceptre que la Vierge tenait dans la main droite. Statue : bois doré ; couronne : métal et cabochons verts, rouges et blancs. XVIIIe siècle ? Hauteur : 0,82 m.
Dans la niche de droite du retable de l'autel latéral nord.
7. Saint Gendulphe. Statue. Bois peint : tunique bleue, manteau rouge et béret bleu foncé. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur : 1,10 m. Largeur au niveau des coudes : 0,40 m.
Sur l'autel latéral sud.
8. Deux anges. Statues. Bois sculpté et peint blanc et or. XIXe siècle. Hauteur : 0,61 m. Largeur : 0,55 m.
Sur l'autel latéral nord.
9. Saint Pierre. Statue. Bois polychrome. XIXe siècle. Hauteur : 1,10 m. Largeur : 0,75 m.
Dans une des niches du retable de l'autel latéral sud.
10. Sainte Anne et la Vierge. Groupe sculpté. Bois sculpté et doré. XIXe siècle. Hauteur : 0,90 m. Largeur : 0,42 m.
Sur une console, au mur sud de la nef.

11. Saint Eloi. Statue. Bois polychrome. Première moitié du XIXe siècle.
Hauteur : 0,80 m environ.
Dans la niche supérieure du retable de l'autel latéral sud.
12. Saint Joseph. Statue. Bois polychrome. XIXe siècle. Hauteur : 0,85 m environ.
Dans la niche supérieure du retable de l'autel latéral nord.
13. Sainte Cécile et sainte Catherine. Deux statues (la main de sainte Catherine n'est pas perdue). Bois polychrome. XIXe siècle. Hauteur : 1 m.
Dans le clocher, dans un placard.
14. Vierge de l'Immaculée Conception. Statue. Bois polychrome. XIXe siècle.
Hauteur avec le socle : 0,86 m.
Dans la niche de gauche du retable de l'autel latéral nord.
15. Christ en croix. Statue. Bois polychrome. XIXe siècle.
Dans la sacristie.
16. Fonts baptismaux. Marbre de Ferques, noir veiné de rouge. XIXe siècle.
Dans le coin sud-ouest de la nef.
Rappel : la cloche de 1679 a été classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

HABARCQ. (canton Beaumetz-les-Loges, arrondissement Arras). Eglise.

Rappel : un bénitier (XVIe siècle), deux reliquaires (XVIIe siècle) et la cloche de 1770 ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés par arrêté préfectoral du 1.7.1973. Par ailleurs, les fonts baptismaux (1593) et les colonnes de marbre rouge et albâtre provenant de l'ancienne cathédrale d'Arras ont été classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 18.5.1908 et 12.7.1912.

1. Le reniement de saint Pierre. Tableau. Peinture sur toile. Première moitié du XVIIe siècle. Hauteur : 1 m environ. Largeur : 2,10 m environ.
Accroché au mur ouest de la nef.

2. La décollation de saint Jean-Baptiste. Tableau. Peinture sur toile.
Copie du tableau de l'église Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer (I.S. 5.11.1974), première moitié du XVII^e siècle. Hauteur : 1 m environ.
Largeur : 1,50 m environ.
Accroché au mur ouest de la nef.
3. Crucifixion. Tableau. Peinture sur toile. XVIII^e siècle ? Hauteur : 1 m environ.
Largeur : 0,80 m environ.
Accroché au mur ouest de la nef.

HERBINGHEM (canton de Guînes, arrondissement de Calais).

a) Eglise

1. Bénitier. Marbre. 1662.
Encastré dans le mur.
Inscription : "F. NORBERT FROVART-1662".
2. Bénitier formé par le fût d'une colonne monolithe et sa base. Pierre.
A droite en entrant.
3. Plat de quête. Etain. XVIII^e. Longueur : 0,35 m. Largeur : 0,232 m.
Inscription : au revers D X C
 de face I I Q I

b) Cimetière

1. Base d'autel formée d'éléments composites : trois bases à griffes et un chapiteau corinthien. Pierre.
Dans la grotte de Lourdes.

LICQUES (canton de Guînes, arrondissement de Calais). Eglise.

1. Maître-autel à degrés, retable et tabernacle avec le crucifix qui le surmonte. Autel : marbre rouge veiné. Retable : bois peint noir et or ; tabernacle : acajou. Début du XVIII^e siècle.
Dans le chœur.
Inscription sur la première marche : "Hic jacet Dn̄s Frouart Prior Meritus obiit anno 1724".

2. Deux autels latéraux avec leurs retables. Bois verni. Première moitié du XVIIIe siècle.

Angle nord-est et sud-est de la nef.

3. Banc de communion. Bois sculpté. XVIIIe siècle ?. Deux panneaux sont demeurés en place ; les autres sont entreposés dans la tribune. Hauteur des panneaux demeurés en place : 0,69 m ; largeur : 0,83 m.

4. Quatre panneaux de boiseries : vestiges des lambris qui accompagnaient les stalles. Chêne verni. XVIIIe siècle.

Séparent le choeur de la nef.

5. Deux stalles de sept sièges (trois et quatre). Chêne sculpté. XVIIIe siècle.

Au mur nord et sud du choeur.

CP. 714. 20.2.1978

- ⑥ Fautueil de célébrant. Bois sculpté ; garniture : tapisserie au petit point, vieux rouge aux fleurs blanches. Style Louis XV. Hauteur : 0,78 m. Largeur : 0,61 m.

Dans le choeur.

CP. 714. 20.2.1978

- ⑦ Tribune et buffet des orgues. Chêne sculpté. XVIIIe siècle.

8. Chandelier pascal. Bois sculpté. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,31 m. Largeur du socle : 0,47 m.

Près des fonts baptismaux.

9. Triptyque : assemblage de trois toiles représentant Saint-Jean, le Christ à la paille et la Vierge et l'Enfant. Tableaux avec leurs cadres. Peinture sur toile. Copie d'un triptyque de Rubens (Musée d'Anvers, n° 300 du catalogue de 1958), attribuée à Aristide Keyser.

Accroché au mur sud de la nef.

10. Crucifixion. Tableau. Peinture sur toile. XIXe siècle, à la manière des disciples de Rubens. (à rapprocher de la Déposition de croix de l'église de NORTKERQUE, I.S. du 22.2.1977).

Accroché au mur nord de la nef.

11. Résurrection du Christ. Tableau avec le cadre. Peinture sur deux toiles marouflées. Vers 1850.

Accroché au mur sud de la nef.

12. Deux blasons funèbres des Calonne-Courtebone. Peinture sur bois. XIXe siècle.

Dans la nef.

Inscriptions : NATA//23^A NO : 1830//OBIIT 22^A AUGUSTY//1861.
NATUS//16 APRIL^{is} 1830//OBIIT//7 MAII//1876.

Note : le troisième blason qui est signalé dans l'Epigraphie du Pas-de-Calais (t.3, canton de Guînes, p. 628) a disparu il y a dix ans à l'occasion d'une restauration.

- cf. n° 20.2.1978 (13) Calice. Argent, face interne de la coupe au vermeil. XIXe siècle.

Hauteur : 0,29 m. Diamètre du pied : 0,145 m.

A la sacristie.

Poinçons : - sous le pied, profil de Minerve tournée vers la gauche, dans un carré.

- sur la coupe, tête tournée vers la droite.

14. Ensemble de vitraux. XIXe siècle.

15. Petite cloche. Bronze. Fondue par Gorlier en 1842.

Dans le campanile.

Rappel : les fonts baptismaux du XIIe siècle, l'aigle-lutrin du XVIIIe siècle ainsi que le confessionnal du XVIIIe siècle ont été classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 12.7.1912 et 13.6.1972

LICQUES. Eglise du Sacré-Coeur à Ecottes.

1. Maître-autel à degrés, retable à baldaquin, tabernacle et expositoire avec le crucifix qui le surplombe. Bois peint couleur chocolat et rehauts dorés ; crucifix : fonte moulée. Milieu du XIXe siècle.

Dans le chœur.

2. Deux autels latéraux avec leurs retables. Bois peint couleur chocolat et rehauts dorés. Milieu du XIXe siècle.

Aux murs nord et sud de la nef.

3. Chaire. Bois sculpté et peint couleur chocolat et vert foncé. XVIIIe siècle.

Au mur sud de la nef.

4. La Vierge et saint Joseph. Deux statues. Bois sculpté et peint couleur chocolat avec rehauts dorés. Milieu du XIXe siècle. Hauteur : 1,50 m environ.
Au mur ouest de la nef, sous la tribune.
5. Vierge à l'enfant. Statue avec les deux couronnes. Bois sculpté et doré. XIXe siècle. Hauteur avec le socle et sans les couronnes : 0,685 m. Largeur du socle : 0,265 m.
Sur l'autel latéral nord.
6. Christ en croix. Statue. Bois polychrome. XIXe siècle. Hauteur : 0,86 m. Largeur au niveau des mains : 0,58 m environ.
Dans la sacristie.
7. Calice. Argent ?. XIXe siècle.
Dans la sacristie.
Poinçon : deux zéros à cheval sur le pli de la moulure interne du pied.
8. Seau à eau bénite. Laiton. Vers 1850. Hauteur : 0,193 m. Largeur : 0,145 m.
Au pied du maître autel.
9. Cloche. Bronze. Fondue en 1861 par Drouot.

SAINT-OMER. Chapelle de la Maison d'arrêt.

1. Crédence. Ebène et écaillé de couleur rouge. XVIIe siècle. Hauteur : 0,20 m. Largeur : 0,50 m.
Au mur sud du chevet.
2. Descente de croix. Tableau avec son cadre. Peinture sur bois. XVIIe siècle. Hauteur : 1,20 m. Largeur : 1,50 m.
En dépôt au Palais de Justice de Saint-Omer, bureau du Procureur de la République.
3. Ecce Homo. Tableau. Peinture sur toile. XVIIe siècle. Hauteur : 1,10 m. Largeur : 0,70 m.
Accroché au mur sud de la nef.

4. Le Christ au jardin des Oliviers. Tableau. Peinture sur toile. XVIIe siècle. Hauteur : 0,70 m. Largeur : 1,10 m.
En dépôt au Palais de Justice de Saint-Omer ; bureau du Procureur de la République.
Inscription : "Pater si fieri potest transfer a me calix iste sed..."
5. La Piéta. Tableau. Peinture sur toile. XVIIe siècle. Hauteur : 0,80 m. Largeur : 1,30 m environ.
Accroché au mur sud de la nef.
6. La Sainte Cène. Tableau. Peinture sur toile. XVIIe siècle. Hauteur : 0,60 m. Largeur : 2 m environ.
Accroché au mur nord de la nef.
- Cl. 74 20.2.78. ⑦ Adoration des rois Mages. Tableau. Peinture sur toile. XVIIe siècle. Hauteur : 0,70 m environ. Largeur : 1,30 m environ.
Accroché au mur nord de la nef.
8. Crucifix. La croix et le socle : bois naturel ; christ : bois doré. XVIIIe siècle, restauré vers 1960. Hauteur de la croix : 0,80 m environ. Hauteur du Christ : 0,40 m environ.
Dans la sacristie.
9. Calice. Argent. XVIIIe siècle. Provient de la maison du Bon Pasteur.
Dans la sacristie.
Inscription sur la base : "Prison du Bon Pasteur".

TOURNEHEM. Eglise Notre-Dame à Guémy (canton d'Ardres, arrondissement de Saint-Omer).

1. Maître-autel à degrés, tabernacle avec le crucifix qui le couronne, retable avec les panneaux latéraux et les deux statues d'anges qui sont disposées sur des consoles. Bois laqué blanc. XIXe siècle ; les anges ont été exécutés par Mairesse-Frères de Saint-Omer. Hauteur du tabernacle : 0,95 m ; largeur : 0,72 m. Hauteur des statues avec le socle : 0,85 m ; profondeur du socle : 0,38 m.
Dans le chœur.

2. Deux autels latéraux avec leurs retables. L'estrade de l'autel latéral nord est défoncée. Bois laqué blanc. XIXe siècle.

Aux angles nord-est et sud-est de la nef.

3. Chaire. Sapin peint en faux bois. XIXe siècle.

Au mur sud de la nef.

CP. 74 20.2.1978

- ④ 4. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois polychrome, blanc et bleu. XVe siècle. Hauteur sans le socle : 0,87 m. Profondeur du socle : 0,13 m.

Dans la niche du retable de l'autel latéral nord.

5. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois polychrome, blanc et bleu. Ancienne mais vraisemblablement dénaturée par une restauration récente. Hauteur : 1,10 m. Profondeur du socle : 0,18 m.

Dans la niche du retable de l'autel latéral sud.

6. Saint Louis . Statue. Bois polychrome : tunique rouge, cape bleue et or, sceptre et globe dorés. XVIIIe siècle ? Hauteur : 0,70 m environ. Profondeur : 0,22 m environ.

Au mur nord de l'église, sur une console.

Note : cette statue a été dérobée au courant du mois de juillet 1977.

7. Huit bouquets de fleurs sous globes. Porcelaine et faïence. XIXe siècle.

- deux vases à losange d'or : hauteur, 0,26 m ; largeur : 0,12 m.
- deux vases de style Louis XV à rehauts dorés : hauteur, 0,32 m, largeur : 0,155 m.
- statuette de la Vierge : hauteur, 0,355 m ; largeur, 0,215 m ; profondeur, 0,130 m.
- deux vases décorés de papillons et de fleurs. Hauteur : 0,39 m.
- grand vase avec décor en relief. Hauteur du globe : 0,46 m ; largeur du socle : 0,29 m.

8. Pierre tombale d'Antoine Seghin. XVIIIe siècle.

Dans le dallage, au milieu de l'avant-choeur.

Inscription : "ICY REPOSE LE
CORPS DE METRE
ANTOINE SEGHIN
EN SON VIVANT
CVRE DE GVEMY
DECEDE LE 3
DECEMBRE 1721
PRIEZ DIEV POVR
LE REPOS DE SON
AME QVIESCAT
IN PACE AMEN.

(tête de mort surmontant deux ossements).

9. Cloche. Bronze. 1756.

Dans un placard derrière l'autel.

Inscription : A LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU
CETTE CLOCHE DE LA PAROISSE
DE N.D. DE GVEMY A ETE FONDVE
EN 1756 ET BENITTE PAR M.L.I. THV-
-BEAVVILLE
CVRE DVDIT GVEMY ET NOMMEE
MARIE PAR M.T.I. ENLART
ESCUYER ET SEIGNEUR
DE LA MEME PAROISSE ET
DAME M.T.I. TITELOVZE SA FEMME
GVGELOT MA FONDVE A St OMER.

WARLUZEL. (canton Avesnes-le-Comte ; arrondissement Arras). Eglise.

- 1. Deux stalles de choeur. Chêne sculpté et ciré. XIXe siècle. Hauteur : 1,05 m ; longueur : 2,10 m.
Dans le choeur, l'un côté nord, l'autre côté sud.
- 2. Chaire. Bois sculpté. XVIIIe siècle.
Contre le mur nord de la nef.
- 3. Saint Léger. Statue. Bois sculpté, peint en blanc. XVIIIe ou XIXe siècle.
Hauteur : 0,72 m.
Sur une console, au mur sud de la nef.
- 4. Saint Benoit-Labre. Statue. Bois polychrome. XIXe siècle. Hauteur : 0,98 m.
Sur une console, au mur nord de la nef.
- 5. Vierge de l'Immaculée-Conception. Statue. Bois polychrome. XIXe siècle.
Hauteur : 0,98 m.
Sur une console, au mur nord de la nef.
Rappel : La cloche datée de 1564 a été classée parmi les monuments historiques par arrêté du 12.7.1912.

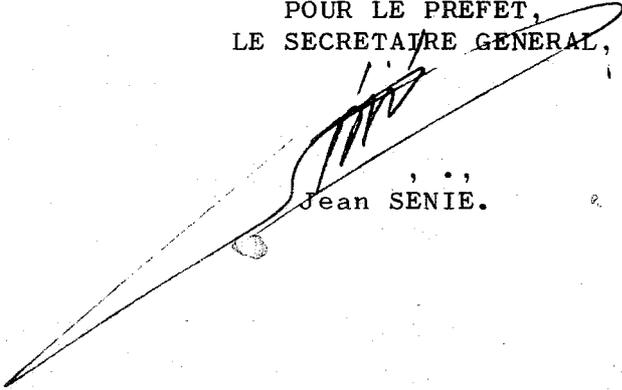
ARTICLE 2. - Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus : de ne procéder, sauf

en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

ARTICLE 3. - M. le Secrétaire Général, M. le Commandant du groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, M. le Conservateur des antiquités et objets d'art du département, MM. les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARRAS, le 12 OCT. 1977

POUR LE PREFET,
LE SECRETAIRE GENERAL,


Jean SENIE.